



Lutte contre la fièvre Q

Prophylaxie :

- Contrôle des introductions

Le seul examen individuel des animaux achetés n'a aucune valeur. Il faut absolument préciser le statut sanitaire du troupeau d'origine par un sondage sérologique représentatif (minimum 8-10 animaux et 10 % du cheptel).

- Séparer les animaux suivant les stades de gestation.
- Placer les femelles qui vont mettre bas en box isolé.
- Isoler les femelles qui ont avorté.
- Ramasser et détruire les placentas et les foetus morts.
- Utiliser des gants au moment des mises-bas en milieu contaminé.
- Désinfecter les locaux en cas d'épisode abortif, le local de mise-bas après chacune en milieu contaminé.
- Dans les élevages atteints, on devrait en toute théorie recommander de n'utiliser que du lait bouilli ou pasteurisé pour la consommation humaine.

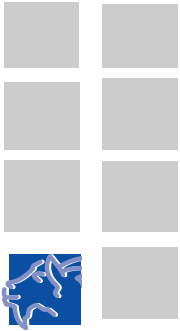
Lors d'avortements massifs dûs à la Fièvre Q, un traitement préventif doit être instauré sur les gestantes d'au moins 3 mois.

Ce traitement sera renouvelé tous les 7 à 10 jours jusqu'à la mise-bas.

- l'antibiothérapie à base de Tétracyclines (oxytétracycline à la dose de 20 mg/kg en longue action sinon 5 mg / kg/j pendant 4 jours) peut permettre d'enrayer un épisode d'avortements, mais pas l'excrétion de germes ni l'infection.

- la vaccination : les vaccins sont associés aux vaccins Chlamydia, ne contiennent que la phase II et protègent donc bien contre les avortements (de plus l'excrétion dans le lait est réduite), mais n'évitent pas l'infection du cheptel. La vaccination est à pratiquer avant saillie ou insémination et au plus tard dans les deux premiers mois de gestation. En milieu infecté, on peut envisager deux injections de primovaccination au lieu d'une. Des rappels annuels sont nécessaires avec les mêmes indications par rapport au stade de gestation.

Dans les troupeaux à diagnostic de certitude, fondé sur une coloration de Stamp positive couplée à une cinétique d'anticorps par FC, il est proposé une vaccination systématique des chevrettes et des chèvres nouvellement introduites dans le troupeau ainsi que l'injection de tétracyclines trois semaines avant la mise-bas (veiller à respecter les temps d'attente). Il faut également penser à traiter les boucs qui sont une source de contamination au moment de la saillie.



Lutte contre la fièvre Q

Vaccins

La vaccination est possible dès l'âge de 2 semaines. Primo vaccination en général en 1 injection et rappels annuels. On recommande souvent deux injections de primo-vaccination en milieu contaminé, puisque la vaccination en milieu contaminé et en phase d'évolution de l'infection ne constitue pas normalement les conditions idéales d'installation de la protection vaccinale. Dans la pratique on se retrouve toutefois très fréquemment dans cette situation.

Précautions

- ☞ ne pratiquer les injections qu'en dehors de la période de gestation.
- ☞ le moment le plus favorable se situe entre 15 jours et 1 mois avant la saillie.
- ☞ dans les effectifs sains ou faiblement infectés, vacciner toutes les femelles non gestantes.
- ☞ dans les effectifs contaminés, dans le foyer d'infection, vacciner les jeunes et les animaux nouvellement introduits.

Les vaccins diminuent notablement les avortements à condition d'être employés 6 semaines à 1 mois avant saillie. Mais, ils ne suppriment ni l'infection, ni l'excrétion.

Exemple de protocole CHLAMYVAX FQ (Rhône Merieux)

vaccin en fait destiné aux ovins
- applicable aux caprins associé
au vaccin chlamydie

- attention aux seringues pas
avec embout caoutchouc , la
voie d'administration doit être
sous-cutanée stricte à la dose
de 2 ml par animal.

- ne pas vacciner les animaux
séropositifs âgés (!) ou en état
de gestation avancée (après le
2ème mois).

Protocole:

-troupeau indemne : 1 injection
de préférence 15 jours avant
gestation ou au cours 2 pre-
miers mois de gestation.

-troupeau infecté "cliniquement"
: 2 injections (à 1 mois) dans la
limite des deux premiers mois
de gestation.

-rappels annuels en dehors de
la gestation.